

Dictionnaire des métiers

Vous trouverez les interventions et missions des principaux professionnels de l'aide et du soin, principalement à domicile. Si un professionnel intervient chez vous et qu'il ne se trouve pas présent ci-dessous, n'hésitez pas à questionner le professionnel lui-même ou à chercher sur internet quelles sont les missions de ce professionnel.



Accompagnant(e) éducatif et social (ancienne appellation : auxiliaire de vie sociale)

Missions : Il/elle intervient auprès de toute personne qui ne peut assumer seule les tâches de la vie quotidienne (personnes âgées, familles, personnes en situation de handicap ou de maladie).

Activités : Entretien du logement, du linge, courses, préparation des repas, aide à la toilette (non prescrite), aide aux déplacements, accompagnement dans les activités sociales et relationnelles.



Aide à domicile

Missions : Il/elle intervient pour accompagner une personne en difficulté de vie, notamment pour les tâches ménagères, en présence de la personne.

Activités : Entretien du logement, du linge, courses, préparation du repas, sorties accompagnées, aide aux déplacements, exceptionnellement, aide à la toilette simple non prescrite et à l'habillement.

Cadre d'intervention : Il/elle intervient dans le cadre d'un service prestataire dont il est salarié.



Aide Médico-Psychologique (AMP)

Missions : Il/elle accompagne les personnes en situation de dépendance dans les gestes de la vie quotidienne et apporte soutien et réconfort à la personne dont elle s'occupe.

Activités : Toilette, soin d'hygiène, aide à l'habillage et aux repas, écoute, activité éducative, soutien et réconfort.

Cadre d'intervention : Il/elle exerce dans tous les établissements accueillant des personnes en situation de handicap et/ou des personnes âgées dépendantes.



Aide-soignant(e)

Missions : Il/elle dispense, sous la responsabilité de l'infirmier¹, des soins de prévention, de maintien, de relation, d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.

Activités : Toilette, soins d'hygiène, installation de la personne, observation de l'état de santé, du bon fonctionnement des appareillages et dispositifs médicaux, etc.

Cadre d'intervention : HAD*, SSIAD*, autres services d'accompagnement personnes en situation de handicap à domicile.



Assistant(e)-social(e) (ou assistant(e) de service social)

Missions : Il/elle accueille, soutient, oriente et accompagne la construction de projets en tenant compte des potentialités des personnes et des possibilités offertes par la collectivité.

Activités : Accueil, évaluation et diagnostic de la situation, information, aide à la constitution de dossiers.

Cadre d'intervention : Salarié(e) de collectivités locales, d'associations, d'établissements publics, etc.

* : Voir les sigles page 20



Infirmier(e)¹

Missions : Il/elle évalue l'état de santé de la personne, analyse les situations de soins, conçoit, définit, planifie des projets de soins personnalisés. Il/elle dispense des soins de nature préventive, curative ou palliative visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé. Education thérapeutique et accompagnement des patients.

Activités : Coordination des activités de soins, réalisation de tous les soins prescrits ainsi que les soins de confort et de bien-être, recueil données cliniques, etc.

Cadre d'intervention : HAD*, SSIAD*, autres services d'accompagnement personnes en situation de handicap à domicile



Kinésithérapeute¹

Missions : Il/elle élabore un diagnostic kinésithérapique et des objectifs de soins et met en œuvre des actes techniques de soins de rééducation de façon manuelle ou instrumentale dans un but thérapeutique ou non pour favoriser le maintien ou l'amélioration de la santé et de la gestion du handicap.

Cadre d'intervention : Professionnel(le) libéral(e) ou rattaché(e) à des services ou établissements de soins publics ou privés.



Ergothérapeute

Missions : Il/elle élabore un diagnostic et évalue les intégrités, les lésions, les capacités de la personne ainsi que ses performances motrices, sensorielles, cognitives, psychiques.

Activités : Il/elle conçoit des environnements de manière sécurisée, accessible, adaptée, évolutive et durable. Il/elle conçoit et préconise des aides techniques et entraîne les personnes à leur utilisation.

Cadre d'intervention : Collectivités territoriales, établissements sociaux et médico-sociaux et de soins.

¹ : Sur prescription médicale

* : Voir les sigles page 20



Orthophoniste¹

Missions : Il/elle intervient pour élaborer un diagnostic, prévenir, évaluer et prendre en charge des personnes susceptibles de présenter des troubles de la communication, du langage dans toutes ses dimensions et des autres activités cognitives. Dispenser l'apprentissage d'autres formes de communication non verbale.

Cadre d'intervention : Professionnel libéral ou rattaché à des services ou établissements de soins publics ou privés.



Pharmacien

Missions : Outre la délivrance des médicaments et le conseil sur la médication, il/elle propose un bilan personnalisé aux personnes pour permettre de les inscrire dans un parcours de soin adapté.

Cadre d'intervention : Officine ou établissement de soins public ou privé.



Psychologue

Missions : Il/elle conçoit élabore et met en œuvre des actions préventives, curatives et de recherche à travers une démarche professionnelle propre prenant en compte les apports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs afin de promouvoir l'autonomie de la personnalité. Il/elle écoute et accompagne des patients en souffrance morale. Son intervention va du simple entretien en vue d'un conseil à un accompagnement plus complexe et au long cours.

Cadre d'intervention : Professionnel libéral ou rattaché à des services ou établissements de soins publics ou privés ou des établissements sociaux et médico-sociaux.

¹ : Sur prescription médicale



Psychomotricien(ne)¹

Missions : Il/elle élabore un diagnostic et réalise en individuel ou en groupe des activités d'éducation psychomotrice, de prévention, d'éducation pour la santé, de rééducation, de réadaptation des fonctions psychomotrices et de thérapie psychocorporelle.

Activités : Interventions et soins en psychomotricité sur des troubles liés à des perturbations d'origine psychologique, mentale, neurologique. Il/elle intervient sur les dysfonctionnements du mouvement et du geste : tics nerveux, agitation, difficultés de concentration ou de repérage dans l'espace et le temps.

Cadre d'intervention : Professionnel rattaché à des services ou établissements de soins publics ou privés ou des établissements sociaux et médico-sociaux



Technicien(ne) d'Intervention Sociale ou Familiale (TISF)

Missions : Le/la TISF intervient auprès de personnes qui ont besoin d'aide dans des circonstances particulières : difficultés sociales, décès d'un proche, hospitalisation, naissance, longue maladie, handicap. Son rôle est à la fois préventif, éducatif et d'accompagnement et de soutien.

Activités : Il/Elle soulage et épaula la famille en assumant le quotidien (entretien du logement, préparation des repas, aide aux devoirs, soutien des parents dans l'éducation de leurs enfants). Elle peut jouer un rôle dans la protection des enfants.

Cadre d'intervention : Salarié(e) dans les collectivités territoriales, le secteur associatif.



Conseiller/conseillère en Économie Sociale et Familiale (CESF)

Missions : Tant en préventif qu'en curatif, en individuel ou en groupe, le/la CESF va chercher à transmettre des compétences pour que les personnes acquiert une plus grande autonomie dans leur vie quotidienne.

Activités : Son champ d'intervention est extrêmement large et peut concerner aussi bien l'habitat que la nutrition ou encore l'accompagnement dans l'accès aux droits. Il/elle travaille les projets en co-construction avec les personnes concernées.

Cadre d'intervention : Ce travailleur social exerce généralement ses fonctions au sein d'une collectivité territoriale, d'une association ou d'une CAF*. Il/elle peut être amené(e) dans ce cadre-là à intervenir auprès d'habitants d'une ville, d'un département, ou auprès de bénéficiaires de certains services.

* : Voir les sigles page 20 / 1 : Sur prescription médicale

Les sigles

Vous trouverez ici les principaux sigles que vous trouverez dans votre quotidien ou lors de cette formation. Cette liste n'est pas exhaustive :

AAH : Allocation aux Adultes Handicapés

AGGIR : Autonomie Gérontologie Groupes Iso-Ressources

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

ESA : Équipe Spécialisée Alzheimer

HAD : Hospitalisation À Domicile

MAIA : Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aide et de soin dans le champ de l'autonomie

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

PCH : Prestation de Compensation du Handicap

SAAD : Service d'Aide À Domicile

SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapé

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SPASAD : Service Polyvalent d'Aide et de Soins À Domicile

SSIAD : Service de Soins Infirmiers À Domicile